

Devenir client EDC? Rien de plus simple, ce fascicule vous mènera étape par étape en vous expliquant toutes les démarches à entamer afin de pouvoir bénéficier dans les plus brefs délais d'un raccordement électrique.

Etape Préliminaire

Notre site internet est très complet. Vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin concernant nos prix et nos conditions.

- **Offres d'énergie:** EDC propose un large éventail de packs adaptés aux besoins de tous. Trouvez toutes les informations sur notre site internet <http://www.edc-rdc.com> dans la section « Particuliers »
- **Simulation :** Simulez votre future consommation énergétique et sélectionnez le pack énergie le mieux adapté à vos besoins sur notre site internet dans la section « Particuliers, Offres d'énergie »

Etape 1: Préparer votre demande de raccordement

La préparation de votre demande de raccordement est capitale. Une demande de raccordement ne sera traitée que par EDC qu'à partir du moment où celle-ci est complète.

Une demande de raccordement complète est constituée des documents suivants:

- **Une lettre de demande de raccordement** signée par le demandeur contenant toutes ses coordonnées ainsi que l'adresse à laquelle s'effectuera l'installation.
- Le **titre parcellaire** de la parcelle concernée par la demande de raccordement
- Le **schéma unifilaire de votre installation** électrique réalisé par un technicien qualifié
- Votre **puissance installée**
- Si vous êtes locataire, vous devez également fournir un **accord écrit signé du propriétaire** stipulant que celui-ci autorise EDC à effectuer un raccordement électrique au sein de sa parcelle

Etape 2: Etablissement du devis définitif

Un technicien EDC sera envoyé au plus tard 48h après le dépôt de votre demande de raccordement sur les lieux de l'installation afin de confirmer la faisabilité technique de votre demande.

Au plus tard 48h après la visite du technicien, le devis définitif de votre raccordement sera à votre disposition dans nos bureaux.

Etape 3: Signature du contrat et Paiement

Une fois le devis établi, notre responsable commercial se fera un plaisir de vous rencontrer afin que vous puissiez parcourir ensemble le contrat ainsi que les conditions générales de ventes

Vous n'êtes plus qu'à un pas d'avoir l'électricité chez vous, il ne reste plus qu'à signer le contrat et payer la somme définie dans le devis.

Etape 4: Installation du compteur

Suite à la signature du contrat et au paiement du devis, une équipe EDC viendra installer votre raccordement endéans les 48h :

- Un crédit initial vous est offert par EDC pour vous souhaiter la bienvenue sur notre réseau
- Un technicien EDC vous remettra un fascicule d'utilisation du compteur prépayé et vous expliquera en détails son fonctionnement. N'hésitez pas à lui poser toutes vos questions. Pour plus d'informations concernant le compteur prépayé et les recharges de crédit, consultez notre site internet <http://www.edc-rdc.com> dans la section « Particuliers ».

Félicitations vous êtes connecté!